

N° 2024\_090

## AFFAIRES GENERALES – GRDF - Présentation du compte-rendu d'activité de concession 2023

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 8 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 18 novembre 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Jean-Marc MASSE.

En exercice : 21  
Quorum : 11  
Présents : 18  
Votants : 19

### Excusé :

Sébastien GALERON

### Absents :

Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

### Pouvoir :

Sébastien GALERON ..... Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

---

La distribution publique de gaz naturel sur le territoire de la commune est confiée à GRDF par un contrat de concession en date du 22 décembre 1997 pour une durée de 30 ans. Chaque année, le concessionnaire doit remettre à l'autorité concédant un rapport annuel d'activités.

Au 31 décembre 2023, il y avait 887 clients alimentés pour 10 GWh de quantités de gaz acheminées. La redevance de concession R1 reversée à la commune s'élève à 2 714 euros pour l'année 2023.

Ce rapport sur la concession de distribution de gaz est annexé à la présente délibération et est consultable en mairie.

Vu l'article L.2224-31 du CGCT détaillant les modalités d'exercice et de contrôle des concessions de distribution de gaz et d'électricité.

### ***M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal :***

**DE PRENDRE ACTE** de la communication du compte rendu annuel d'activités de la concession de gaz de GRDF pour l'année 2023.



**Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 29 NOV 2024

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 02 DEC. 2024  
Et de l'affichage le 02 DEC. 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA

